

222C1516
FR0010417345-FS0453

17 juin 2022

Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

DBV TECHNOLOGIES

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 15 juin 2022, les entités Venrock¹ (7, Bryant Park, 23rd Floor, New-York, NY 10018, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds dont elles assurent la gestion, ont déclaré avoir franchi en hausse, le 13 juin 2022, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société DBV TECHNOLOGIES et détenir, pour le compte desdits fonds, 9 300 000 actions DBV TECHNOLOGIES représentant autant de droits de vote, soit 9,89% du capital et des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Venrock Healthcare Capital Patners II, L.P.	951 439	1,01
VHCP Co-Investment Holdings II, LLC	385 717	0,41
Venrock Healthcare Capital, Partners III, L.P.	2 093 431	2,23
VHCP Co-Investment Holdings III, LLC	209 422	0,22
Venrock Healthcare Capital Partners EG, L.P.	5 659 991	6,02
Total Venrock	9 300 000	9,89

Ce franchissement de seuils résulte de la souscription à une augmentation de capital de la société DBV TECHNOLOGIES³.

À cette occasion, le fonds Venrock Healthcare Capital Partners EG, L.P. a franchi individuellement en hausse les mêmes seuils.

Au titre de l'article 223-14 III et IV du règlement général, les déclarants ont précisé détenir 9 150 000 bons de souscription d'actions (BSA) DBV TECHNOLOGIES⁴ émis par le conseil d'administration de DBV TECHNOLOGIES exerçables au prix de 3 € par BSA jusqu'au 12 juin 2032, donnant droit à autant d'actions DBV TECHNOLOGIES, le prix d'exercice desdits BSA ayant été libéré par anticipation à hauteur de 2,90 € par BSA, seul le solde, soit 0,10 € devant être libéré au jour de l'exercice des BSA.

¹ Agissant en tant que « *general partner* » ou « *manager* » pour le compte de fonds, et contrôlées par Dr. Bong Koh et Nimish Shah, lesquels ne détiennent aucun titre de la société DBV TECHNOLOGIES.

² Sur la base d'un capital composé de 94 019 579 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Cf. notamment prospectus approuvé par l'AMF sous le numéro 22-200 en date du 9 juin 2022 et communiqué de la société DBV TECHNOLOGIES du 9 juin 2022.

⁴ A savoir (i) 936 093 BSA détenus par Venrock Healthcare Capital Patners II, L.P., (ii) 379 496 BSA détenus par VHCP Co-Investment Holdings II, LLC, (iii) 2 059 666 BSA détenus par Venrock Healthcare Capital, Partners III, L.P., (iv) 206 044 BSA détenus par VHCP Co-Investment Holdings III, LLC et (v) 5 568 701 BSA détenus par Venrock Healthcare Capital Partners EG, L.P.